

**DELF 1er degré - UNITÉ A6
ÉPREUVES ORALES****EXPRESSION SPÉCIALISÉE****DOMAINES : SCIENCES HUMAINES – LETTRES
SCIENCES ECONOMIQUES ET JURIDIQUES**

☞ Le document que l'on vous a remis correspond à la spécialité que vous avez choisie. Vous avez 1 heure pour préparer les deux épreuves à partir de ce document.

I. ÉPREUVE ORALE 1

Vous ferez devant le jury un compte rendu de ce texte, en résumant et présentant de manière cohérente les idées et les informations importantes qu'il contient.

- Concentrez-vous sur le contenu du texte, n'ajoutez pas d'informations ni de commentaires personnels.
- Exprimez-vous avec vos propres mots, ne vous contentez pas de lire des passages du texte !

II. ÉPREUVE ORALE 2

Vous aurez ensuite un entretien avec le jury. On vous demandera notamment :

- quel est selon vous l'intérêt de ce texte, et quels sont les informations ou les problèmes soulevés qui vous paraissent les plus importants ;
- quelle est votre opinion personnelle sur ces questions (vous pouvez donner d'autres informations, des exemples, soulever d'autres problèmes, etc.).

Sécurité routière : les Français jouent la prudence

Pour la première fois depuis trente ans, le nombre de morts sur les routes est passé, en 2003, sous la barre des 6000. Par peur du gendarme ou grâce à un vrai changement de valeurs ?

Pour la première fois depuis trente ans - en 1972, un pic avait été atteint: on avait recensé 16 545 morts - le nombre des morts sur la route est passé, en 2003, sous la barre des 6 000, soit une baisse de 23% en un an. Autre signe: l'Observatoire national interministériel de sécurité routière relève que le taux des grands excès de vitesse (+ 40 kilomètres à l'heure) a diminué de moitié en un an. Or la vitesse est la première cause de mortalité sur la route. Les Français se seraient-ils achetés une conduite*, eux qui faisaient figure de derniers de la classe en Europe? Fallait-il la peur du bâton* pour venir à bout de cette bizarre exception «culturelle»? Ou la prudence est-elle devenue une valeur digne d'intérêt?

Une chose est sûre: le ton général a changé. [...]. Le 12 juin 2003, la loi contre la violence routière est promulguée. L'heure est à la répression : les peines pour homicides et blessures involontaires sont aggravées, l'automatisation du contrôle-sanction* est mise en place et un permis probatoire pour les jeunes conducteurs sera créé le 1er mars 2004. «Beaucoup d'automobilistes comptaient sur une certaine tolérance lorsqu'ils étaient contrôlés, explique Rémy Heitz, délégué interministériel à la sécurité routière. Tout cela est terminé et c'est une véritable rupture psychologique.» Une analyse que partage le Pr Claude Got, spécialiste en accidentologie routière: «La vraie révolution des esprits, c'est la fin du sentiment d'impunité sur la route, estime-t-il. Car le contrôle-sanction, appliqué à tous et sans discrimination, a enfin un sens.»

Indéniablement, les Français ont été secoués. Problème: ils refusent encore de croire au risque d'être victimes d'un accident, encore moins d'en être les auteurs. Selon une enquête de la Prévention routière, une écrasante majorité des Français adhèrent au principe de la limitation de vitesse, mais ils considèrent que les ignorer constitue l'«erreur de conduite la moins grave». En revanche, Nicolas Sarkozy les a assez facilement convaincus

qu'ils pouvaient redouter de payer une amende ou de perdre leur permis. La peur du gendarme a rendu les gens bien plus prudents que n'importe quel discours. En tout cas, là où les contrôles sont fréquents. «Je sais où sont les radars et je respecte les limitations à ces endroits, explique Karim, 25 ans. Mais ailleurs, je conduis comme avant.» [...]

Reste que la France a un retard considérable. [...] D'après un récent sondage de la Prévention routière, 70% des conducteurs estiment encore que c'est «l'autre» qui est responsable des accidents. Les Français entretiennent un rapport passionné avec la route et l'automobile. Surtout les hommes: «La voiture reste un symbole de puissance et de virilité», souligne Jean-Pascal Assailly, psychologue à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité. Résultat: 70% des tués sont de sexe masculin. Il existe aussi des tics* culturels. «Le Suédois se sert de sa voiture pour circuler, le Français pour épater la galerie*, explique Béatrice Houchard dans le livre qu'elle publie le 14 janvier, *Insécurité routière. Vers la fin du scandale?* L'auteur dénonce «cette maladie de l'individualisme» qui pousse le Français à enfreindre les règlements au nom de «sa» liberté, que ce soit sur les routes, dans les files d'attente, ou sur les lieux non-fumeurs. Etrange paradoxe d'une société qui ne cesse de réclamer l'application du principe de précaution et le risque zéro, mais où l'on enfreint le Code de la route sans avoir conscience de risquer sa vie. [...] Pourtant, la révolution est en marche, affirme Jean-Pascal Assailly: «La politique répressive était nécessaire pour enclencher la mécanique. A plus long terme, la peur du gendarme sera remplacée par la pression de la société.» Une évolution que l'on perçoit dans le domaine de la lutte contre l'alcool au volant. «Qui, aujourd'hui, oserait affirmer que l'alcool au volant n'est pas dangereux? interroge le chercheur. La vitesse, en revanche, reste l'apanage* de l'élite qui possède des voitures puissantes. Et elle n'est pas encore stigmatisée* socialement.»

Marie Cousin

L'Express - 08/01/04

* s'acheter une conduite : adopter une meilleure attitude.

* la peur du bâton : la peur de la punition, de la répression.

* contrôle-sanction : toute faute découverte lors d'un contrôle de police est automatiquement sanctionnée, punie.

* tics : manies, habitudes.

* épater la galerie : impressionner les autres.

* l'apanage : le privilège.

* stigmatisée : condamnée, dénoncée comme inadmissible.

Le tabac dans le pif* de l'Europe

Alors qu'une nouvelle hausse des prix entre en vigueur aujourd'hui en France, l'Union Européenne travaille à une interdiction totale dans les lieux publics

Une Europe sans tabac ? Une perspective de moins en moins fumeuse*. [...] Alors que la France augmente aujourd'hui ses taxes sur le tabac pour la troisième fois en un an, le souhait du ministre de la Santé, Jean-François Mattei, «*qu'il n'y ait plus de fumeurs en France*» apparaît comme un objectif de santé publique de plus en plus partagé.

Le tabac tue chaque année 1,2 million de personnes dans toute l'Europe, dont 66 000 en France, et la plupart des pays renforcent leur arsenal* de lutte contre le tabagisme. Deux armes principales sont désormais dégainées : la hausse forte et continue des prix et l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif. Sans oublier l'information : la directive européenne de juillet 2002 a imposé des avertissements sanitaires couvrant 40 % de la surface du paquet de cigarettes. [...]

Certes, l'Europe de la santé tarde à voir le jour. Et la Commission peine à convaincre les quinze Etats membres d'harmoniser leurs taxes sur le tabac. Le prix de la cigarette varie donc encore beaucoup. Ce qui explique l'essor en France des achats transfrontaliers, dont l'ampleur reste pourtant à mesurer. Mais si le chiffre de 13 % de baisse de la consommation en 2003 se confirme, avec 80 000 morts évitées sur dix ans, les voisins de la France devraient suivre.

Mais il n'y a pas que le prix. Au Royaume-Uni, pays où le paquet de blondes coûte déjà un peu plus de 7 euros, contre 5 désormais en France, le débat a pris récemment un tour encore plus radical. Le 6 décembre, un éditorial du *Lancet*, l'une des plus prestigieuses revues scientifiques, demandait «*au gouvernement de Tony Blair d'interdire le tabac*». A l'origine de cette prise de position, la polémique qui oppose depuis plusieurs semaines les médecins les plus réputés du pays au gouvernement britannique, qui renâcle* à interdire de fumer dans les lieux publics. La revue s'insurge contre ceux «*qui estiment*

que le prix est la principale variable faisant fluctuer le nombre de fumeurs. Nous ne sommes pas d'accord. La disponibilité et l'acceptabilité sont les facteurs déterminants. Si le tabac était une substance illégale, la possession de cigarettes deviendrait un crime et le nombre de fumeurs chuterait de façon spectaculaire». [...]. Même si cela permettait de résoudre la contradiction consistant, pour un Etat, à autoriser la vente d'un produit «*qui tue*» et à en prélever des taxes, cette solution ne fait pas consensus, y compris parmi les hérauts* de la lutte antitabac, qui la jugent pour certains socialement et culturellement inadaptée.

Dans la guerre au tabac, l'année 2004 ouvre un nouveau front. Celui de l'interdiction de fumer dans les bars, cafés et restaurants. La Commission européenne travaille à un projet de directive. Car, si selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) 80 % des pays européens disposent de lois proscrivant la cigarette dans les lieux publics, leur application est loin d'être uniforme. Et pas seulement en Grèce, au Royaume-Uni et en Allemagne, où la réglementation, plus restrictive depuis un an, ne concerne pas les restaurants. En France, la loi Evin, qui interdit de fumer dans les lieux publics hormis dans des zones spécifiques, n'est guère appliquée. [...]. D'autres pays sont plus avancés. [...] En Belgique des extracteurs de fumée sont obligatoires dans les restaurants. En Italie, c'est la police qui s'active. Depuis quelques mois, des unités spéciales effectuent des contrôles dans les lieux publics. Les réfractaires doivent déboursier une amende de 250 euros, qui double s'ils exposent une femme enceinte ou un enfant à leurs volutes. Et les propriétaires de bar et restaurant risquent un PV* de 3 000 euros. De quoi les inciter à rendre leurs établissements respirables.

Matthieu Ecoiffier

Libération, 5 janvier 2004

* *pif* : nez ; jeu de mots sur « avoir dans le nez », qui signifie au sens figuré « détester ».

* *fumeuse* : jeu de mots, une « perspective fumeuse » signifiant au sens figuré « une perspective confuse, irréaliste ».

* *arsenal* : ici, l'ensemble des armes, des moyens pour lutter contre la consommation du tabac.

* *renâcler* : marquer de la mauvaise volonté à faire quelque chose.

* *héraut* : porte-parole.

* *volute* : fumée.

* *PV* : procès-verbal, amende.

Qui veut faire rentrer les femmes à la maison?

Assiste-t-on, après deux ou trois décennies de conquêtes féministes, à un «retour de bâton*», selon l'expression lancée par l'Américaine Susan Faludi dans un livre célèbre (*Backlash*, éd. des Femmes)?

Il ne s'agit pas d'un retour en arrière, mais plutôt d'une stagnation. Si on regarde l'écart moyen de salaires entre les hommes et les femmes - à mes yeux, le principal thermomètre des inégalités sexistes - on constate que, depuis une dizaine d'années, il stagne à plus de 20%. Certes, nous sommes en période de crise économique, de repli sur la famille et de dévalorisation relative du travail. Mais, par ailleurs, on assiste à une baisse de tension féministe. Dans les années 1970, nous rêvions de poursuivre des études, de faire carrière, d'être indépendantes financièrement et de partager les rôles à la maison. Aujourd'hui, la mixité* à l'école est discutée, on assiste à l'instauration d'un salaire maternel - parler de salaire parental relève de l'hypocrisie - et on observe un rejet du mot «féminisme» par les jeunes générations.

Vous affirmez que de trop nombreuses voix poussent les femmes à rentrer à la maison. Qui visez-vous?

La béatification* écologique de la nature et des bienfaits de l'allaitement prolongé fournissent des justificatifs psychologiques et hygiénistes pour inciter les femmes à rentrer à la maison. On finit par se dire: c'est moi la responsable de leur équilibre futur. Soyons logiques: cessons de hurler tous les ans, quand sont publiées les statistiques de l'inégalité des salaires, que c'est injuste, inadmissible, etc. On ne peut pas pleurer sur les chiffres tout en incitant les femmes à prendre des temps partiels ou à sortir du marché du travail ! J'entends de plus en plus de jeunes femmes qui, malgré leurs diplômes et leur début de carrière, déclarent qu'elles vont arrêter de travailler pour élever leurs enfants.

C'est mal?

Je trouve normal que chacun fasse ses choix. Il faut les assumer ensuite. Mais ce qui m'inquiète, c'est que je n'entends pas de contre discours. Personne ne met les femmes en garde: d'accord, vous arrêtez de travailler pendant trois ou quatre ans, mais après, qu'allez-vous devenir? Tout se passe comme si on ne travaillait aujourd'hui que pour des raisons de survie. [...]

Vous pensez que la maternité est en train de redevenir une valeur culte?

On revient au mythe de la maternité heureuse. En faire le destin idéal des femmes comme si c'était la seule voie du bonheur, c'est renouer avec une «bien-pensance» digne du XIXe siècle. [...]

Vous datez ce repli de l'instauration de l'allocation parentale d'éducation (APE), que vous jugez pénalisante.

Recevoir un demi-Smic* pour cesser de travailler, c'est se retrouver ligotée*. On ne peut plus se défendre en cas de pépin* conjugal ou autre, et il n'est jamais facile de dénicher un emploi après un long arrêt. Au début, en 1985-1986, l'APE n'était versée qu'aux mères de trois enfants ayant travaillé pendant les trente mois précédents. Depuis, les conditions se sont assouplies. Et on a proposé l'APE dès le deuxième enfant. On a vu le résultat: en 1994, pour la première fois, le taux d'activité des mères de deux enfants a chuté de 70 à 55%. Ces femmes, trois ans plus tard, ont eu du mal à retrouver du travail. Depuis avril 2003, l'allocation parentale pour le premier enfant - réunie à d'autres allocations sous une forme unique à partir de 2004 - va engendrer les mêmes conséquences. [...]

Vous ne pouvez nier que certaines femmes démunies ont vraiment besoin d'aide si elles veulent avoir un bébé...

Bien sûr qu'il faut les aider, mais en leur offrant des gardes d'enfant. Avez-vous entendu, depuis quinze ans, un seul grand discours sur la nécessité de créer des crèches collectives en France? Moi pas. Avez-vous entendu un ténor politique appeler les hommes au partage des tâches dans leur vie privée? Jamais. Entendez-vous dire qu'on va investir dans les gardes à domicile? Encore moins. Il est plus économique, c'est vrai, de donner un demi-Smic à une femme qui veut un enfant. Mais c'est un choix politique qui la dessert, à terme.

*Elisabeth Badinter,
propos recueillis par Jacqueline Rémy*

L'Express, 15.01.04

* retour de bâton : réaction imprévue en sens opposé à l'effet souhaité, effet boomerang

* mixité : présence des enfants des deux sexes dans une même école

* béatification : action de déclarer saint, merveilleux

* Smic : salaire minimum

* ligotée : emprisonnée

* pépin : problème, difficulté